

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

Arrêté du **28 DEC. 2016**

**portant nomination du directeur général par intérim de l'Institut français du cheval
et de l'équitation**

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement et le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports ;

Vu l'ordonnance n°58-1136 du 28 novembre 1958 portant loi organique concernant les nominations aux emplois civils et militaires de l'État ;

Vu l'arrêté du 30 août 2013 portant nomination du directeur général adjoint chargé de la formation et de la promotion de l'équitation de haut niveau de l'Institut français du cheval et de l'équitation ;

Arrêtent

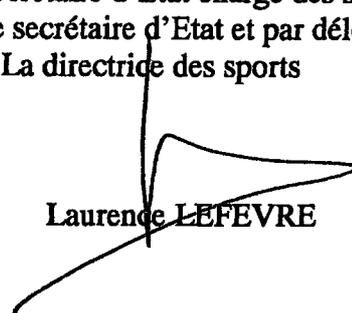
Article unique

Monsieur Jean-Marc LAPIERRE, directeur général adjoint chargé de la formation et de la promotion de l'équitation de haut niveau de l'Institut français du cheval et de l'équitation, est nommé, par intérim, directeur général de l'établissement à compter du 1^{er} janvier 2017.

Le ministre de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt,
porte-parole du Gouvernement
Pour le ministre et par délégation
L'adjoint à la secrétaire générale


Michel MAGIMEL

Le secrétaire d'Etat chargé des sports
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation
La directrice des sports


Laurence LEFEVRE